



Déclaration au CTSD du 16.02.18



Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Jean-Michel Blanquer a titré ses vœux pour cette année 2018 par « L'école de la confiance pour une société de la confiance »... Vaste programme !

Cependant, comment penser qu'il se construit une société de la confiance alors que la Fonction publique va être fragilisée par la suppression de 120 000 postes et le recours massif aux contractuels, et ce alors qu'on sait, en plus, que les services publics permettent de lutter contre les inégalités ? Comment avoir confiance quand la reconnaissance envers les fonctionnaires se traduit par le gel du point d'indice, le retour du jour de carence, la hausse de la CSG et des contributions retraite ? Bref comment avoir confiance quand le salaire de janvier est encore plus faible que l'habituel, déjà un des plus faible de l'OCDE ? C'est pourquoi nous nous mobiliserons le 22 mars prochain.

Comment avoir confiance dans les perspectives éducatives proposées par le gouvernement qui impose à notre département, pour les seuls dédoublements, de trouver autant de postes que la dotation attribuée ? Suppression de tous les postes PARE du département, alors qu'ils permettraient une solution évolutive adaptée aux besoins des écoles, y compris maternelle !

- Suppression de 80 postes de brigades, soit 10% du contingent, alors que nous pallions le manque de remplaçant.es au quotidien ! Ces personnels font ainsi fonction de variable d'ajustement avec en perspective le recours aux contractuels pour l'an prochain.
- A quelle confiance travaille-t-on lorsque l'Education Accompagnée est lâchée : pas de dédoublement, plus de PARE et qu'ainsi l'administration ne respecte même plus ce label attribué à certaines écoles afin de prendre en compte leurs difficultés ?
- Y-t-il vraiment un signal positif envoyé aux écoles du département lorsqu'on constate que certaines ouvertures ne se feront pas alors que le seuil est dépassé et qu'il y a des effectifs parfois pléthoriques en cycle 3 en EP ?

Les dédoublements sont mis en avant, mais le SNUipp-FSU 13 ne se satisfera de réductions d'effectifs que si elles concernent toutes les classes, ce afin de travailler à la prévention comme au suivi des difficultés. Nous avons fait nos calculs, les dédoublements « couteront » environ 500 postes à notre département, appliquer les mandats du SNUipp-FSU en éducation prioritaire, c'est à dire limiter toutes les classes de la maternelle à l'élémentaire à 20 élèves, coûterait 370 postes. Limiter toutes les classes des écoles ordinaires à 25 demanderait 280 postes. C'est à l'ensemble de l'école qu'il convient de travailler et non seulement à deux ans d'une scolarité et c'est le sens de la campagne nationale du SNUipp-FSU que nous avons décliné localement.

Nous tenons à dénoncer la situation sur la ville de Marseille, où le déploiement CP et CE1 en REP et REP+ se fait dans de très mauvaises conditions par manque de locaux, ce qui impose des solutions dictées non pas par les choix pédagogiques mais par les contraintes territoriales dans la quasi-totalité des écoles concernées. Cette dotation, qui ne finance que la moitié des dédoublements, ne permettra pas non plus l'accueil des plus de 800 élèves attendus. Et nous savons déjà que les postes créés l'an dernier à cause d'une soit-disant mauvaise projection de l'Insee ne serviront pas forcément à accueillir les élèves de cette année, les familles ne choisissant pas leur lieu d'habitation en fonction des postes créés l'année passée.

Cette dotation ne permettra pas non plus la re-crédation de postes RASED en nombre, alors que nous en avons besoin à tous les niveaux, en élémentaire comme en maternelle, où l'AVS devient depuis plusieurs

année, le seul recours ! Le 13 est le seul département paupérisé où il n'y a plus de postes ex « G » et toutes les écoles en constatent les retombées au quotidien. Les questions liées aux élèves « perturbateurs » qui mettent parfois des écoles entières à mal se multiplient. Ces écoliers sont parfois eux-mêmes en souffrance car ne bénéficient d'aucun suivi, les services du privé étant débordés, trop onéreux et n'offrant pas les mêmes compétences. Nous demandons la re-crédation de postes spécialisés permettant de travailler au règlement des difficultés scolaires et comportementales. Ce service doit être rendu aux élèves sur temps scolaire et gratuit pour les familles.

Bref, on ne peut pas avoir confiance quand on veut précariser l'enseignement public et organiser le recours aux contractuels, en lieu et place de personnels formés. On ne peut nous demander d'acter la dégradation de nos conditions de rémunération comme d'exercice. C'est un signal fort fâcheux que le gouvernement envoie à ses personnels en ne reconnaissant pas leur professionnalisme par un salaire à la hauteur comme lorsqu'il veut leur imposer à ses cadres A des « guides de bonne pratique » en les légitimant par les neurosciences. Des objectifs de formation qui ne tiennent pas compte des remontées du terrain, uniquement concentrés sur la maîtrise de la langue et les mathématiques, où la part de la culture est mise à mal. A ce sujet, nous dénonçons les baisses de dotations pour ce type de projets pédagogiques et souhaiterions que des critères de transparence dans l'octroi des dotations aux écoles soient définis et appliqués.

Formation signifie besoins de Conseillers Pédagogiques et en moyens de remplacement, alors qu'on assiste à des missions et des conditions d'exercice des brigades redéfinies, leur pouvoir d'achat éventuellement dégradé.

Les Brigades REP+ apprennent ainsi en quelques jours des restrictions sur l'octroi de leur indemnité REP+ ainsi qu'une transformation de leur fonction. Ce n'est pas acceptable et ne va pas dans le sens d'un mieux pour l'école.

Vous nous parlez « efficacité » du remplacement, il va falloir donc faire mieux avec moins et ce dans tous les domaines, y compris dans celui du respect des droits syndicaux afin que les collègues puissent être remplacés lors des stages et les RIS, comme le prévoient les textes et qu'on arrête de les culpabiliser lorsqu'ils souhaitent s'absenter.

Face à ses conditions de travail dégradées, et donc des conditions d'apprentissage mises à mal, face au manque de reconnaissance et aux réformes multiples, les personnels s'épuisent. C'est pourquoi la FSU a lancé une grande campagne pour un véritable service de médecine de prévention de qualité qui permette enfin de travailler à la prise en compte et à la suppression des risques liés au travail. Nous exigeons d'aller au-delà de la visite quinquennale, dont la mise en place serait certes une avancée, mais pas si elle est déléguée au privé.

A l'heure où les collègues font face à des situations de plus en plus violentes, il est urgent de travailler à une véritable prévention des risques et que l'administration ne se contente pas d'intervenir après, parfois. Les collègues ont besoin d'un véritable soutien de leur administration et cela commence par la prise en compte de leurs témoignages, tous les témoignages, quels qu'ils soient, ce qui permettra peut-être de redonner un peu de confiance...

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Truant, nouvelle IEN-A.

